

528.19

32

528-19/32

~~Voitures lits de la C.F. W.L.~~
~~utilisées par la S.N.C.F.~~
~~pour des tournées.~~

Mise à disposition de la S.N.C.F. de
compartiments W.L. dans certains trains

X.

Copie pour M. le Directeur du Service Commercial, à titre d'information

Le Directeur du Service Central
du Mouvement,

Le Chef Adjoint du Service

Central du Mouvement

J. Dargeou

- 1 AOUT 1942



lère

11.772.0/5

Monsieur le Directeur,

Nous nous sommes précédemment mis d'accord pour réserver, à l'usage de la S.N.C.F., un compartiment (2 places) dans les wagons lits en service sur les relations Paris-Lyon, Paris-Marseille, Paris-Vichy et Paris-Chambéry.

Etant donné la surcharge de voyageurs que nous subissons actuellement, je vous demanderai de bien vouloir mettre à notre disposition jusqu'à nouvel avis 2 compartiments (4 places) au lieu d'un seul et dans les mêmes conditions dans chacun des trains suivants :

1015 - 1017/1018 57/58	- 1016 Paris-Austerlitz - Lyon et vice-versa Paris-Lyon - Nice	d°
1015 - 1115/1116 639/640	- 1016 - Paris-Austerlitz - Vichy et vice-versa Paris-Lyon - Chambéry	d°

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Directeur du Service Central
du Mouvement,

Le Chef Adjoint du Service
Central du Mouvement

Signé : DARGEOU

Monsieur le Directeur
de la C.I.W.L.
5, Place des Vosges

PARIS